



PROGRAMME NATIONAL
DE DÉPISTAGE NÉONATAL

Evolution de l'acheminement des buvards de dépistage néonatal en France Métropolitaine

Madame, Monsieur,

Le Programme National de Dépistage Néonatal vise à détecter et à prendre en charge de manière précoce des maladies rares, mais graves. En 2023, 13 maladies sont dépistées et le Dépistage Néonatal est proposé à tous les nouveau-nés en France.

Afin d'assurer le délai le plus court possible entre la naissance et le dépistage de ces maladies, le Ministère de la Santé et de la Prévention, le Centre National de Coordination du Dépistage Néonatal et le groupe La Poste proposent une nouvelle solution d'acheminement des buvards de dépistage néonatal depuis les maternités ou les cabinets libéraux vers les Centres Régionaux de Dépistage Néonatal. Cette nouvelle solution repose sur l'utilisation de nouvelles enveloppes cartonnées, au format Chronopost, permettant une sécurisation de l'acheminement des plis qui sera réalisé en 1 jour ouvré.

Cette nouvelle solution d'acheminement sera opérationnelle à partir du 4 septembre 2023.

Un déploiement progressif en France métropolitaine est prévu entre septembre et novembre afin de permettre à l'ensemble des Centres Régionaux de Dépistage Néonatal, des maternités, des professionnels et des acteurs de terrain d'adopter cette solution. Pour cela, les Centres Régionaux de Dépistage Néonatal vont mettre à disposition des maternités et des professionnels les nouvelles enveloppes. Ces enveloppes seront à envoyer quotidiennement par le biais des réseaux postaux existants dans les établissements de santé, ou via la dépose en point Pickup Chronopost.

Par ailleurs, des kits d'informations seront mis à disposition des professionnels et peuvent être retrouvés ici.

<https://depistage-neonatal.fr/acheminement-des-buvards/>

Les anciennes enveloppes utilisées pour l'acheminement actuel des buvards resteront néanmoins utilisables sur toute la période de transition.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette information et de votre implication dans la réalisation et le bon fonctionnement du dépistage néonatal.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Centre National de Coordination du Dépistage Néonatal

